

Exercice Budgétaire : 2020

Fonction :

Thème : C01.03 Administration générale

Objet : Affectation des crédits en personnel par groupe politique

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 12 décembre 2019, à 09:00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions de l'article L4132-23 portant sur le fonctionnement des groupes d'élus,

Vu la délibération n°20160006 adoptée en séance plénière du 4 janvier 2016 relative aux indemnités de fonction des élus régionaux,

Vu la délibération n°20181966 du Conseil régional des 13 et 14 décembre 2018 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020, adoptées à ce jour,

Vu l'avis émis par la commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

CONSIDERANT / PREAMBULE :

Considérant que le Président du Conseil régional peut, dans les conditions fixées par le Conseil régional et sur proposition des représentants de chaque groupe, affecter aux groupes d'élus une ou plusieurs personnes comme mentionné à l'article L 4132-23 du code général des collectivités territoriales.

Considérant que le Conseil régional ouvre au budget de la Région, le chapitre spécialement créé à cet effet, les crédits nécessaires à ces dépenses, sans qu'ils puissent excéder 30 % du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil régional.

DECIDE

Par 118 « Pour », 0 « Contre », 44 « Abstention »

De fixer le montant des crédits dédiés aux moyens en personnel de chacun des groupes politiques constitués dans la limite d'un montant global annuel de 1 574 205 €, soit un ratio annuel maximal de 9260 € par élu membre d'un groupe.

D'attribuer sur cette base aux groupes d'élus constitués, les crédits suivants correspondants à leurs effectifs constatés et conformément au principe de répartition proportionnelle :

Groupe politique	Montant annuel maximal des crédits
Les Républicains et apparentés (74 élus)	685 240 €
UDI - Union centriste (41 élus)	379 660 €
Rassemblement national et apparentés (40 élus)	370 400 €
Les Indépendants (11 élus)	101 860 €
Total	1 537 160 €

Ces montants seront ajustés au fur et à mesure de l'évolution des effectifs des groupes politiques durant l'année 2020.

Les dépenses afférentes sont inscrites au chapitre 944 01.

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Présents (135) : Madame Nathalie ACS, Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Milouda ALA, Monsieur Charles BAREGE, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Chantal BOJANEK, Madame Natacha BOUCHART, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Céline-Marie CANARD, Monsieur Olivier CAPRON, Madame Maryse CARLIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Madame Mireille CHEVET, Madame Aurore COLSON, Madame Sophie COUDEVYLLE, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Hortense DE MEREUIL, Madame Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, Madame Corinne DEROO, Madame Véronique DESCAMPS, Madame Marie DESMAZIERES, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Adrien DI PARDO, Monsieur Eric DILLIES, Madame Mélanie DISDIER, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel FOUBERT, Madame Catherine FOURNIER, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Antoine GOLLIOU, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Chanez HERBANNE, Madame Monique HUON, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Madame Florence ITALIANI, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Mathilde JOUVENET, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Frédérique LEBLANC, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Grégory LELONG, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Astrid LEPLAT, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Alexis MANCEL, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Christophe MARECAUX, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Jacques PETIT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIERARD, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Julie RIQUIER, Madame Sophie ROCHER, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Jean-Louis ROUX, Monsieur Didier RUMEAU, Madame Monique RYO, Madame Rachida SAHRAOUI, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur José SUEUR, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Jean-François THERET, Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Madame Valérie VANHERSEL-LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Edith VARET, Monsieur Rudy VERCUCQUE, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoît WASCAT, Madame Marie-Claude ZIEGLER.

Pouvoirs donnés (35) : Monsieur Jean-Pierre BATAILLE donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL donne pouvoir à Madame Aurore COLSON, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Nathalie GHEERBRANT, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE donne pouvoir à Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Sébastien HUYGHE donne pouvoir à Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur André-Paul LECLERCQ donne pouvoir à Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel

Feuille n° 2 de la Délibération n° 2019.02507

TACCOEN, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD donne pouvoir à Madame Isabelle PIERARD, Madame Patricia POUPART donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE.

Madame Sophie BRICOUT donne pouvoir à Monsieur Denis VINCKIER, Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE donne pouvoir à Madame Maryse CARLIER, Madame Brigitte FOURE donne pouvoir à Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Monsieur Serge SIMEON donne pouvoir à Madame Fatima MASSAU, Madame Valérie SIX donne pouvoir à Monsieur José SUEUR.

Monsieur Vincent BIRMANN donne pouvoir à Madame Christine ENGRAND, Monsieur Laurent BRICE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Madame Odile CASIER donne pouvoir à Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Agnès CAUDRON donne pouvoir à Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Antoine GOLLIOT, Madame Françoise COOLZAET donne pouvoir à Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Pierre DENIAU donne pouvoir à Madame Audrey HAVEZ, Monsieur Michel GUINIOT donne pouvoir à Monsieur Christophe MARECAUX, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA donne pouvoir à Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Madame Marine LE PEN donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Madame Marie-Chantal BLAIN, Monsieur Ludovic PAJOT donne pouvoir à Madame Chantal BOJANEK, Monsieur Jean-Richard SULZER donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis ROUX.

Monsieur André MURAWSKI donne pouvoir à Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Olivier NORMAND donne pouvoir à Madame Véronique DESCAMPS.

Monsieur Olivier DELBE donne pouvoir à Madame Chantal LEMAIRE, Madame Brigitte MAUROY donne pouvoir à Monsieur Benoit WASCAT.

N'ont pas participé au vote (8) : Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Marguerite DEPRez-AUDEBERT, Monsieur Eric DILLIES, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Monsieur Frédéric LETURQUE, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Rachida SAHRAOUI.

Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

DECISION DE LA SP :

ADOpte A L'UNANIMITE
DES SUFFRAGES EXPRIMES